

Le gouvernement doit agir pour la relance forestière!

Rouyn-Noranda, le 24 novembre 2014 – « Le gouvernement du Québec doit contribuer à une réelle relance de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue », mentionne le 1^{er} vice-président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Mario Provencher.

Cette intervention fait suite à une série de manifestations de la part du personnel de l'industrie forestière dans les grands pôles de la région. Alors que les usines de Produits forestiers Résolu à Amos et Senneterre sont déjà victimes de fermetures temporaires, Tembec vient d'annoncer que son usine de Béarn devra cesser temporairement ses activités pour une durée pouvant aller jusqu'à 11 semaines. Selon M. Provencher, « bien que certains signes de reprise semblent être positifs sur les marchés, l'effet se fait difficilement sentir en Abitibi-Témiscamingue ».

La Conférence régionale avait déjà transmis à M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, une série de revendications permettant d'adapter les interventions du ministère à la réalité de la foresterie de l'Abitibi-Témiscamingue. Sa relance nécessite que le gouvernement agisse pour abaisser les coûts du bois et attribuer en priorité les volumes disponibles sous forme de garantie d'approvisionnement aux usines afin de sécuriser leurs activités. La Conférence régionale demande également au ministre plus de souplesse à l'égard des industries forestières afin de favoriser l'investissement dans la région, pour la modernisation des usines en place et la création de nouvelles richesses.

Pour consulter la lettre transmise au ministre Lessard, [suivre ce lien](#).

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
819 762-0774, poste 109
819 290-3926

